



AUTOMNE 2011

LETTRE

N ° 57

EDITO

« L'OBLIGATION DE SUBIR NOUS DONNE LE DROIT DE SAVOIR » Jean ROSTAND

ENVIRONNEMENT : COMMENT FAIRE DIVERSION EN ETE ?

Faisant semblant de se préoccuper des effets de la crise financière sur les plus démunis, mais occupant les colonnes et les ondes avec des « affaires politiques » superficielles, quelques faiseurs d'opinion patentés ont relégué l'écologie à la rubrique des faits divers : les algues vertes, des « attaques » d'ours ou de loups, les chrysomèles...sans jamais aborder les problèmes de fond. L'écume de l'actualité.

Dans les « reportages » sur les « journées d'été » des divers partis, il n'a pas du tout été question d'environnement, comme si ce sujet ne faisait pas partie des enjeux des élections présidentielles et législatives de 2012. Valse des « petites phrases » qui soi-disant intéresseraient le public, pendant que le silence était de mise sur les coups bas du gouvernement concernant les associations de lanceurs d'alerte, la biodiversité, les énergies renouvelables etc...ou la pollution croissante de l'eau, les conséquences de FUKUSHIMA ...

Même traitement au niveau des médias régionaux. Il ne doit y avoir que du positif, du non dérangeant quand le lecteur a les doigts de pieds en éventail (plus de la moitié des français n'ont pas ou plus les moyens de partir en vacances).

La CAPEN a bien essayé de sortir de cette torpeur entretenue. Nous avons envoyé des communiqués sur « *les mauvais coups de l'été* » ; sur la désinformation concernant *Valpro-duits à BRANGES* (les élevages industriels concernent toute la Bourgogne..) ; sur les suites de la catastrophe nucléaire de FUKUSHIMA (qui vont concerner tous les travailleurs du nucléaire de notre région..) ; tenté une *tribune sur l'eau* portant sur les mensonges par omission des analyses officielles fournies au public ; et même sur la fameuse chrysomèle, pionnière masquée des OGM....Aucun écho, si ce n'est de quelques médias internet. Ce numéro vous restitue une partie de ces informations. Une partie seulement.

Car la réalité mériterait quelques investigations journalistiques. Combien faudra-t-il encore de catastrophes sanitaires ou nucléaires pour éviter de voir les mêmes scénarios de l'autruche se répéter avec les mêmes mensonges officiels, des industriels, le même discrédit jeté sur les lanceurs d'alerte, les mêmes souffrances des victimes des ondes, de l'amiante, du médiateur, du distillbène, des pesticides ...? La même impunité pénale (il suffirait d'appliquer les lois existantes !) des pollueurs et empoisonneurs, avec une désespérante sensation de déjà vu. Il faudrait garantir une séparation entre la gestion et l'évaluation des risques ; garantir l'indépendance et les moyens de la justice ; avoir le courage de nommer et sanctionner les responsables, comme pour THEMEROIL.

Pour nous, les échéances électorales doivent être l'occasion de débattre de ces sujets qui dérangent et d'agir en conséquence.

Pour les mois à venir, le calendrier militant est chargé. Nous comptons sur vous !

Chrysomèle : la rotation des cultures est incontournable

Les captures de chrysomèles, ce coléoptère parasite du maïs, se multiplient dans les régions Alsace, Bourgogne et Rhône-Alpes. Tandis que les producteurs de maïs réclament des OGM, de premiers cas de chrysomèles résistantes aux maïs Bt viennent d'être détectés aux Etats-Unis. Face à ce fléau, les écologistes prônent la rotation des cultures.

L'insecte s'installe dans nos campagnes

La rotation des cultures est la solution préconisée depuis longtemps par les agronomes contre ce ravageur du maïs. En décembre 2010, les services de l'État ont modélisé l'évolution des populations de chrysomèles sur le maïs en France en comparant plusieurs scénarios de rotation, allant du maïs un an sur deux, à cinq ans sur six. Cette modélisation conclut à l'explosion de la chrysomèle dès lors qu'on cultive du maïs plus de deux années consécutives sur trois.

Les arrêtés préfectoraux laissent le choix aux agriculteurs entre la rotation et les traitements chimiques sur les larves : ils sont en contradiction avec les bases de l'agronomie. Dans les zones de confinement, où la chrysomèle peut être considérée comme installée, seule une rotation un an sur six a été acceptée, ce qui est nettement insuffisant.

Aujourd'hui, les zones où les captures de chrysomèles explosent sont justement celles où la rotation imposée est la plus faible.

Les OGM, une fausse piste et un mauvais prétexte

Face à la multiplication du nombre de captures, l'Association Générale des Producteurs de Maïs (AGPM) prône le recours aux OGM. Or une récente étude de l'Université d'Etat de l'Iowa montre l'apparition de premiers cas de chrysomèles résistantes à la toxine produite par le maïs Bt. Ceci confirme la nécessaire mise en place de zones refuges pour limiter le développement de telles résistances, en totale contradiction avec la volonté d'éradication du parasite.

Les options génétiques et chimiques sont aujourd'hui impossibles et inacceptables, notamment si la France veut respecter le plan Ecophyto 2018 qu'elle s'est elle-même fixée et trop peu respecté ». « Il n'y a donc pas d'autre solution que de mettre en place et d'amplifier les rotations culturales nécessaires dans les zones atteintes par la chrysomèle. »

Mais est-il raisonnable de demander aux producteurs de maïs de faire preuve de réalisme et de responsabilité, en optant dès aujourd'hui pour les solutions agronomiques qui s'imposent dans les régions touchées ?

AGENDA PAGE 2

AGENDA, dura lex. (p.2) - On a reçu.. blaireaux (p. 3) - TRIBUNE EAU (p.4 & 5) - VALPRODUITS à Brange (p.5 et 6) - ECHOS LOCAUX (Parc Bresse, Issy l'Evêque, .HUMEUR.. (p.7) - Fonctionnement de la CAPEN : assises régionales, forum (8)

AGENDA

- ⇒ Réunion du collectif SOS TER BRESSE — **lundi 5 septembre— 20h gare de LOUHANS**
Blog : <http://sos.ter.bresse.over-blog.com>
- ⇒ **JEUDI 8 SEPTEMBRE—18H30—**
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
« RENTREE » de la CAPEN—18H30 GE-
NOUILLY
- ⇒ **FERME OUVERTE DE LA CONFEDERATION**
PAYSANNE— SAMEDI 10 SEP-
TEMBRE—ST AMBREUIL— Conférences
(haies et prairies..) - Débats— MARCHÉ
PAYSAN— REPAS
- ⇒ **SEMINAIRE CESER—Mardi 13 septem-**
bre— DIJON
- ⇒ **COLLOQUE « Aménagements des ouvra-**
ges hydrauliques et continuité écologique « -
9 SEPTEMBRE 2011—Palais des Congrès—
BEAUNE - info : info@eptb-saone-doubs.fr
- ⇒ **8e rencontres de BOURGOGNE NATURE**
Parc du Morvan à ST BRISSON— 8,9 et 10 sep-
tembre 2011

▶▶ **ACTIONS ANTINUCLEAIRES— FUKUSHIMA -**
DIMANCHE 11 SEPTEMBRE
- **9H30 place ST VINCENT—CHALON S/S**
(CAPEN, EELV, Sortir du nucléaire...)
- **16 h—ST MARTIN D'AUXY : rassemblement**
et concerts (collectif anti nucléaire de S&L)

- ⇒ **Programme de visites « info énergie » - du**
17 septembre au 3 décembre en Bourgogne— Contact :
visites@ber.asso.fr (Bourgogne Energies Renouvela-
bles)
- ⇒ **Réunion préparatoire des associations bressannes**
aux « rencontres des territoires » - JEUDI 22 SEP-
TEMBRE - Centre EDEN CUISERY
- ⇒ **Réunion Comité Pilotage régional Saône Moselle**
Saône Rhin—Mardi 20 septembre—BESANCON
- ⇒ **FESTIVAL DES SAVEURS de la GRANGE**
ROUGE - DIMANCHE 9 OCTOBRE—
www.lagrangerouge.fr
- ⇒ **5e Rencontres de territoires— 13 & 15 OCTOBRE**
2011 à LOUHANS et en Pays de Bresse bourguignon-
ne (LEAP) - CONSERVATOIRE DES ESPACES
NATURELS DE BOURGOGNE - Les zones humides
et les enjeux de préservation du patrimoine naturel—
site : www.cnsb.fr

▶▶ **MANIFESTATION INTERREGIONALE**
POUR LA FERMETURE DE LA CENTRALE
NUCLEAIRE DU BUGEY— DIMANCHE 15
OCTOBRE

Contact : www.sortirdunucleaire.org

- ⇒ **ASSEMBLEE GENERALE D'AUTUN MORVAN**
ECOLOGIE— 19 novembre 2011—Salle du Moulin du
Vallon— AUTUN— autun.morvan.ecolog.free.fr
Renseignements : thierry.grosjean5@wanadoo.fr
- ⇒ **Tous les derniers vendredi du mois : marché local**
à NANTON (info ALLANT VERS)

- ⇒ **Ouverture du DEBAT PUBLIC sur la ligne LGV**
Paris Orléans Clermont Lyon— Géré par la CNDP
(Commission Nationale du Débat Public) du 3 octobre
2011 au 31 janvier 2012— 25 réunions publiques, dont
Mâcon et Nevers
Contact CNDP / elodie.quenoux@sedna.fr
Contact FNE : demba.diedhiou@fne.asso.fr

- ⇒ **CONFERENCE DE PRESSE ANNUELLE de la**
CAPEN sur les POINTS NOIRS de l'environnement le
samedi 22 octobre (lieu à déterminer)
- ⇒ **Colloque de l'EPTB Saône & Doubs les 3**
et 4 novembre au COLISEE à CHALON S/S
sur « Zones humides, territoire et planifica-
tion »

DURA LEX, SED LEX...

- ⇒ **ENQUÊTES PUBLIQUES / La CAPEN est in-**
quiète pour le passage au CODERST des dossiers
des enquêtes publiques auxquelles elle participe : il
n'y a plus personne pour y défendre l'environne-
ment....
- ⇒ **SCOT (schéma de cohérence territoriale) : un do-**
cument de présentation disponible à la CAPEN—
présentation dans le prochain numéro.
- ⇒ **EOLIENNES & NATURA 2000 : Dans un arrêt du**
21 juillet 2011, la Cour de justice de l'Union européen-
ne conditionne l'implantation d'éoliennes en zones
Natura 2000. En clair, l'implantation d'éoliennes peut
être interdite.
- ⇒ **ET AU CONSEIL REGIONAL, QU'EST-CE QUI**
SE TRAME ?

Un décret (J0 29 juin 2011— n°2011-7-39) crée le Comité Régional Trame Verte et Bleue en application de Grenelle 2. Pour le suivi du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) et qui doit être consulté « *pour toute mesure réglementaire, tout document de planification, ou projet susceptible d'avoir un impact notable sur ce Schéma* ». Les associations n'y auront qu'une représentativité de 15%. La CAPEN n'a pas encore été contactée. Parmi les grands projets concernés : lignes LGV branche sud, ligne LGV POCL, canal à grand gabarit Saône Moselle/Saône Rhin....

ON A RECU

Toujours d'actualité :

* **Le Plan Climat Energie Régional** pour la Bourgogne, qui a récemment abordé le sujet de l'adaptation via les assises de la MOBILITE, vient d'en publier les actes :

* www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr

Consulter également les réflexions du réseau FNE : www.mobilletre.com

- ⇒ Un **GUIDE TECHNIQUE « SDAGE & URBANISME »** : comment rendre compatible les orientations du SDAGE avec les PLU, SCOT ...
Lien : www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr
- ⇒ Un document du Conseil Régional : « **Trame verte et bleue de la Bourgogne—document de synthèse—juin 2011— 40 p** » avec une cartographie indicative pour les SCOT et PLU et le livret d'accompagnement du Ministère
- ⇒ **AMAP et ferme bio en vente directe**— Ferme BUTINE La Varenne 71440 LA FRETTE— Site : www.butine.net
- ⇒ **La Ferme de la Marlière / Stages nature & hébergements atypiques** - 71440 St Vincent en Bresse— www.fermedelamarliere.com
- ⇒ **France Nature Environnement : La lettre EAU** avec un **DOSSIER** d'actualité : « Course à l'irrigation : le hold-up de l'eau ».
- ⇒ **Le N°50** de la revue « **SORTIR DU NUCLEAIRE** » : témoignages sur **FUKUSHIMA**, les paratonnerres radioactifs, le hold-up d'EDF sur le photovoltaïque etc...
- ⇒ La **LETTRE EAU n°55** : dossier « course à l'irrigation, le hold-up de l'eau » - www.fne.asso.fr
- ⇒ **REPERES N°57**— Revue d'**ALTERRE**— « Qualité de l'eau : concilier usages et protection de la ressource »
- ⇒ **ECHO NATURE N°36** - www.
- ⇒ **GOUPIL N°106** — le magazine de l'**ASPAS** (**Blaireau ...pour une séparation de la chasse et de l'Etat..**)
- ⇒ **L'ECOLOGISTE N°34** - **L'énergie, le climat et vous ; à quoi servent les grandes associations , ...www.ecologiste.org**
- ⇒ **Faune sauvage—bulletin de l'ONCFS— n° 291 spécial agrifaune**
Et « **Espaces Naturels** » N°35 spécial zones humides—
www.espaces-naturels.info

***** **PETITIONS** *****

- ⇒ **PETITION DE SOUTIEN** aux ouvriers d'**ETERNIT** et à la **CAPER** (**Comité Amiante Prévenir et Réparer**) et pour l'annulation de l'arrêté autorisant un dépôt de déchets amianté sur le site de **VITRY EN CHAROLAIS**



En lien avec le **CLAPEN 21**, l'**ASPAS**, **FNE** et du collectif d'associations issu de mobilisation de 2008 à **CLUNY**, la mobilisation se poursuit, notamment au niveau juridique européen.
L'**ASPAS**, dans son N°106 de **GOUPIL**, juillet 2011, publie un dossier sur « **le déterrage des blaireaux : la fête de la violence** », ainsi qu'un texte intitulé « **pour la séparation de la chasse et de l'Etat** ».

Site : www.aspas-nature.org

Consultez **BOURGOGNE NATURE**, revue scientifique sur la nature
www.bourgogne-nature.fr

La CAPEN vous recommande la plaquette de **VEILLE AU GRAIN** « **Vivre sans OGM et pesticides** » de mars 2011 ...dense, claire, complète, à proposer sur vos stands !
Contact :
2 rue de l'Ecartelée 71250 CLUNY - 09 70 40 53 52
contact@veilleaugrain.org



UN COLLECTIF ANTI NUCLEAIRE EN SAONE & LOIRE :
Pour le rejoindre, envoyez vos coordonnées (tél, courriel, adresse postale..) à : can7-1vsnuk@gmail.com ou **CAN 71 Le Bourg 71460 CULLES LES ROCHES.**
(*Pour un arrêt immédiat, inconditionnel et définitif du nucléaire*)



La CAPEN enquête sur les sites de déchets nucléaire en Saône & Loire

TRIBUNE EAU

POLLUTIONS : ON NE PEUT TROUVER DANS L'EAU QUE CE QUE L'ON Y CHERCHE

QUALITE DE L'EAU : UN MENSONGE D'ETAT ?

Au moment où le gouvernement veut bâillonner les « lanceurs d'alerte » (1), plusieurs d'entre eux (2) tentent d'alerter l'opinion sur une réalité dérangeante : la qualité des eaux souterraines et superficielles serait encore plus dégradée que ne l'admettent les pouvoirs publics.

Actuellement, il est officiellement reconnu que les ressources en eau sont **globalement dégradées**, et que çà ne va pas en s'améliorant : les 2/3 des rivières et eaux souterraines sont polluées, les nitrates et pesticides arrivant en tête des pollutions endémiques persistantes (3).

Or, la réglementation et les protocoles de mesure de la qualité de l'eau ont été profondément modifiés depuis une dizaine d'années. Mais ils sont entachés de biais multiples qui conduisent à minorer gravement l'ampleur de la pollution des rivières et des nappes phréatiques françaises.

Trois problèmes majeurs sont à l'origine d'une surveillance douteuse de la qualité de l'eau :

- la dramatique insuffisance du nombre de substances toxiques recherchées dans l'eau
- la faiblesse des protocoles de mesure, notamment pour les micropolluants chimiques émergents, pour l'impact inconnu des faibles doses des substances dangereuses et celui des « cocktails » polluants.
- des méthodes d'évaluation impropres à décrire l'état réel des eaux superficielles et souterraines

LE CURATIF TOUJOURS PREFERE AU PREVENTIF, C'EST LA GABEGIE ENCOURAGEE

Si les programmes des Agences en charge de la gestion de l'eau, de l'état de la ressource et des mesures à engager en Bourgogne (4) ont mis en place une surveillance réglementaire « a minima », force est de constater qu'elle ne permet plus de connaître l'état réel - patrimonial - de la ressource, malgré une timide et récente prise en compte des milieux. Faute de vouloir s'attaquer aux causes des pollutions et aux pollueurs, les Agences courent après des solutions curatives de plus en plus coûteuses, avec des budgets de plus en plus contraints. D'après un rapport sur « le financement de la gestion de l'eau en France », publié en janvier 2011 (5), le chiffre d'affaire annuel des activités liées aux ressources en

eau s'évalue à 10 milliards d'euros (pêche, eaux en bouteilles,...), et les bénéfices indirects (tourisme, protection inondations...) à environ 5 milliards. Les intérêts en jeu sont énormes, à ce jour mal cernés : toutes les activités agro-industrielles, agricoles, industrielles (chimie, pharmacie,...) Ce rapport, après d'autres, montre combien la politique de curatif menée depuis des décennies est incroyablement dispendieuse, à la charge des seuls contribuables et consommateurs, alors qu'une politique axée réellement sur le préventif (réduction à la source, protection de l'environnement naturel, zéro pesticide, ...) serait une salutaire économie en cette période de disette et crise économique, en réduisant les gaspillages financiers.. L'agriculture intensive, principale responsable, aurait tout à gagner à une reconversion à l'agriculture biologique .

C'est pourtant le contraire qui est ces derniers mois encouragé par le gouvernement : l'agro-industrie marchande de poisons dont on ne connaît pas les effets à terme sur la santé est encouragée par l'Europe et la France ; baisse des contraintes environnementales ; des projets destructeurs de la ressource et de la biodiversité comme celui du canal Saône Moselle/Saône Rhin (coût estimé : 11 milliards d'euros).

Contradictoirement, l'intérêt collectif à atteindre le « bon état des eaux » exigé par la DCE d'ici 2015 (directive cadre européenne - oct 2000) demande que tout projet ayant un impact sur les milieux aquatiques ne soit engagé que sur la base d'une étude sérieuse coût/bénéfices. Elle existe rarement. Chaque responsable politique ou économique devrait être conscient que la qualité des milieux, donc de la ressource, c'est l'assurance d'une bonne gestion des fonds publics, d'économies sur la santé. ..comme sur les factures des citoyens payant l'eau moins cher, d'autant qu'ils se seront libérés des « majors » en revenant à une gestion publique. Il va de surcroît falloir prendre le virage du changement climatique et de la santé environnementale, qui auront d'autres conséquences sur notre vie quotidienne : rareté accrue de l'eau, événements climatiques plus fréquents, effets sanitaires des nouveaux polluants etc....

UN SYSTEME D'ASSAINISSEMENT ET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE OBSOLETE

Les lanceurs d'alerte nous préviennent que le système d'assainissement et d'alimentation en eau potable mis en place par les multinationales, soutenu et financé par les Agences, est une ineptie sur les plans technique, écologique, énergétique. Il est inconséquent au plan scientifique, du fait de recherches anémiques. Il est pourtant exporté dans les pays pauvres où l'on envoie nos déchets, pour faire payer l'eau à des gens qui n'ont pas d'argent !.

C'est d'autant plus scandaleux que ce système de plus en plus sophistiqué n'offre plus de garantie de protection de la ressource et de moins en moins de sécurité sanitaire. Ce « modèle » repose sur 2 piliers obsolètes : le traitement chimique et l'eau potable tous usages au robinet. Les écologistes et scientifiques indépendants proposent deux principes : traiter les pollutions à la source (tout ce que l'on produit, ce que l'on jette, se retrouve dans l'eau) ; optimiser l'épuration naturelle, gratuite, par la qualité des milieux naturels et des réserves d'eaux souterraines.

L'état de l'environnement est un bon indicateur de l'état des administrations qui en ont la charge, et vice-versa. On est actuellement en droit de s'interroger sur l'état actuel, réel, de l'eau de nombre de captages, baignades en Bourgogne comme ailleurs. Seules quelques têtes de bassin sont encore préservées. Il faudrait pour le connaître des recherches et informations indépendantes des pressions lobbyistes, économiques ou politiques. C'est ce qui se met en place.

Thierry GROSJEAN

Président de la CAPEN 71 - Porte parole de Saône et Doubs vivants.

(1) *Arrêté du 12 juillet 2011, modifiant le Code de l'Environnement, concernant les associations et fondations quant à leur agrément et particulièrement celles jouant un rôle de lanceurs d'alerte.*

(2) *Anne SPITERI et Marc LAIME, notamment - cf site « Eau Evolution »*

(3) *Cf « REPERES N°57 » sur la qualité de l'eau - périodique d'ALTERRE - www.alterre-bourgogne.fr*

(4) *La Bourgogne relève de 3 agences : Loire Bretagne - Rhône Méditerranée - Seine Normandie, qui ont mis en œuvre, dans le 9^e programme (2009/2013) un nouveau système d'évaluation de l'état des eaux dont les résultats sont disponibles sur leurs sites.*

(5) *Document commandé par l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique) et réalisé par le Commissariat Général au Développement Durable. (www.developpement-durable.gouv.fr) - Consulter aussi les rapports de la Cour des Comptes sur la gestion de l'eau.*

⇒ **ENQUETES PUBLIQUES / La CAPEN est inquiète pour le passage au CODERST des dossiers d'enquêtes publiques auxquelles elle participe : il n'y a plus personne pour y défendre l'environnement....La CAPEN n'est même plus informée des ordres du jour, bien que suppléante.**

VAL PRODUITS : IL N'Y A PAS D'UNANIMITE !

Les associations environnementales et les consommateurs restent opposés à ce mode de production industrielle néfaste à l'environnement, à la santé, et à l'économie bressane.

L'avis rendu par le CODERST sur VALPRODUITS fin juillet n'a pas étonné la CAPEN qui est engagée contre cette installation industrielle avec les associations bressannes (1).

Le CODERST est resté encore une chambre d'enregistrement. L'avis favorable de l'unique association « environnementale » qui y siège n'engage qu'elle-même, alors que les 24 associations de la CAPEN, fédération représentative agréée au plan départemental, s'y opposent. Par contre, celui de la fédération de pêche et de l'UFC 71 est aussi désolant que surprenant, car contraire aux intérêts des pêcheurs et des consommateurs.

Notre communiqué adressé à la presse locale et répondant aux « informations » fantaisistes relatives à cette décision préfectorale n'y a pas trouvé d'écho. La CAPEN décide donc de s'adresser directement à la population.

UNE DECISION POLITIQUE ET UNE INFORMATION ORIENTEE

Avec l'avis défavorable du commissaire enquêteur, exceptionnel de qualité, indépendant des pressions, décidé après les nombreuses contributions à l'enquête publique, tous les critères pour une décision intelligente du CODERST étaient réunis. Encore fallut-il les écouter pour évaluer honnêtement les incidences sur la santé, l'environnement, l'emploi .

En effet, comme nous l'avons démontré lors de l'enquête publique, et contrairement à ce qu'affirme la Préfecture (?) dans les publi-reportages de la presse locale, cette extension constitue un grand pas supplémentaire vers un fiasco environnemental (2), une menace sanitaire permanente sur les populations, ainsi qu'une erreur fondamentale dans le développement rural, social et économique de la Bresse.

Tout d'abord, il nous faut dénoncer un mensonge : aucun œuf bio ne sort ou ne sortira de chez « Val Produits ». Ensuite, et même si Val de Seille (filiale du groupe industriel GLON) emballe bien quelques œufs bio, cela n'autorise pas cette entreprise à se prétendre écologiquement et socialement vertueuse, l'alimentation de ses poules étant en particulier « généreusement » contaminée par des OGM. Ce tour de passe-passe marketing vise seulement à duper consommateurs et citoyens. Enfin, et malgré les dires de la presse, il existe bien une opposition locale à ce projet infâme.

Une production locale respectueuse de l'environnement et des consommateurs est toujours possible et économiquement viable, mais c'est un choix de société . C'est le choix fait par le Pays de Bresse que d'orienter son terroir vers des productions de qualité, de proximité, sans OGM, respectant à la fois les objectifs du nouveau contrat de rivière SEILLE et l'engagement de l'Europe à favoriser le bien-être des animaux (3).

entreprise à se prétendre écologiquement vertueuse, l'alimentation de ses poules étant « généreusement » contaminée par des OGM. Ce tour de passe-passe marketing vise seulement à duper les consommateurs. Enfin, et malgré les dires de la presse, il existe bien une opposition locale à ce projet néfaste.

Une production locale respectueuse de l'environnement et des consommateurs est toujours possible et économiquement viable, mais c'est un choix de gestion et de société. C'est le choix fait par le Pays de Bresse d'orienter son terroir vers des productions de qualité, de proximité, sans OGM, respectant les objectifs du nouveau contrat de rivière Seille et l'engagement de l'Europe à favoriser le bien-être des animaux (3).

C'est tout le contraire de l'installation de cette production industrielle standardisée, polluante et dangereuse malgré des « précautions » illusoire, énorme frein à l'emploi (2 emplois nouveaux pour 370000 poules supplémentaires !), nuisible à l'image de marque du poulet de Bresse.

LA BRESSE VA-T-ELLE ENTRER DANS L'AVENIR A RECOLONS ?

Aujourd'hui, l'alimentation industrielle déconnectée du monde agricole est largement dominante (90 % de la production). Elle déborde dans les grandes surfaces, se dissimule dans l'alimentation collective et familiale pour le seul profit de l'agro-industrie. Les citoyens et consommateurs n'ont plus confiance.

Les politiques publiques sont chargées d'assurer aux populations la quantité nécessaire, la qualité sanitaire et la sécurité des aliments. Or, après de multiples scandales (œufs à la dioxine, grippe aviaire, vache folle..) la société demande une alimentation sûre, accessible, de qualité et de proximité. Tous les rapports officiels affirment enfin (4) une volonté de retisser le lien entre producteurs et consommateurs par la valorisation de filières agricoles de qualité et de proximité. C'est également, sur le papier, l'orientation choisie par le Pays de Bresse et le Conseil Général de Saône et Loire. N'est-il pas temps de passer des intentions aux actes ?

LE RESPECT DES LOIS : QUAND LES POULES AURONT DES DENTS ?

Si la décision préfectorale – indépendante de l'avis du CODERST – autorisait l'extension, ce serait en contradiction avec les impératifs de santé publique, de protection de l'environnement et du patrimoine territorial et culturel de la Bresse. Faudra-t-il le constater trop tard ?

Il faut au plus vite amorcer un virage pour éviter les désastres sanitaires et économiques inhérents à ce type de production alimentaire, et offrir à la Bresse la chance d'un développement soutenable (5). C'est la seule voie capable de

sauvegarder notre patrimoine agricole et naturel, et de garantir notre avenir et celui de nos enfants.

► **Consommateurs, faites attention à l'étiquetage (traçabilité des œufs) !**

N'achetez que des œufs dont le premier chiffre est 0 ou 1 (œufs bios et poules élevées en plein air) !



- (1) Particulièrement l' Association pour le Respect de l'Environnement de St Germain du Bois, rejointe par la commune de Savigny sur Seille. Nous avons distribué un tract d'information dans les communes voisines du site de l'entreprise.
- (2) La SEILLE vient de faire l'objet d'un nouveau Contrat de rivière, alors que le précédent n'a pas réussi à améliorer sensiblement la pollution endémique des eaux souterraines et superficielles du bassin versant (nitrates, pesticides, nouveaux polluants..). Cf « REPERES n° 57 - www.alterre-bourgogne.fr
- (3) Consulter le site www.oeufs.org de l'association Protection Mondiale des Animaux de Ferme (PMAF)
- (4) Programme national nutrition santé depuis 2006 ; Programme national pour l'alimentation 2010 ; Plan national Santé Environnement ; Grenelle de l'environnement... Programme national nutrition santé depuis 2006 ; Programme national pour l'alimentation 2010 ; Plan national Santé Environnement ; Grenelle de l'environnement...
- (5) Lire le livre de Marie Monique ROBIN : « Notre poison quotidien » - éd. La Découverte

JOURNEE NATIONALE POUR LA CREATION DE ZONES BLANCHES POUR LES EHS— 21 SEPTEMBRE 2011

Manifestation devant l'hôtel de Région à DIJON pour :

- ⇒ mesures immédiates pour la reconstitution de zones blanches en Bourgogne
- ⇒ Réduction de la puissance des antennes à 0,6vm
- ⇒ Vérification par CRIREM
- ⇒ Suppression des boites WIFI dans les primaires et maternelles

Contact : <http://uneterrepourlesehs.blogspot.com/>

**LETTRE DE LA CAPEN N°57- PARC en Bresse — RCEA — BAU-
ZOTS — GAZ DE SCHISTE à AUTUN ?...**

***** ECHOS LOCAUX ******

Alors que FNE alerte sur la dégradation du réseau des sites européens NATURA 2000, les associations de Bourgogne et Franche-Comté lancent un appel aux élus, collectivités, acteurs des territoires pour la
BASSE VALLEE DU DOUBS

**PARC NATIONAL
DES ZONES HUMIDES
EN BRESSE**

COLLECTIF «POURQUOI PAS ?»

ET VOUS, QU'EN PENSEZ-VOUS ?

PREMIERS SIGNATAIRES : CAPEN 71 - Do-
le Environnement - Jura Nature Envi-
ronnement - Serre Vivante - Saône &
Doubs vivants - Union Régionale des
CPIE de Franche-Comté

NOUS VOUS DEMANDONS DE SOUTENIR
CETTE DEMARCHE **Renseignements à :** CA-
PEN 7 rue de la Reppe 71370 OUROUX S/
secrétariat : reseau.capen71@orange.fr

**UNE SALLE DE REUNION POUR LA CA-
PEN AU CENTRE EDEN DE CUISERY**

Le conseil général met à la disposi-
tion de la CAPEN une salle de réunion.
Bien qu'excentrée, notre Conseil d'Ad-
ministration de septembre traitera du
mode d'utilisation par les associa-
tions bressanes, affiliées ou non à la
CAPEN.

Proposition d'une réunion prépara-
toire aux rencontres de territoires en
Bresse (chemins ruraux, zones humi-
des..) - **Jeudi 22 septembre à 18h30**

Contact : evelynjaninet@orange.fr

**SITE NUCLEAIRE DE BAU-
ZOTS (Issy l'Evêque) :**

Marcellin BABEY et Pierrick VAUGON
ont réalisé une première série de me-
sures de la radioactivité sur les si-
tes autour d'Issy l'Evêque, avec le
compteur acheté par la CAPEN. Pour
eux, l'inquiétude se situe davantage
sur les bords de l'ARROUX (pêcheurs,
familles..) que sur le parking du sta-
de ... A suivre...

Plus d'info : www.dijonscope.com

**Plan Régional de l'Agriculture Durable
P.R.A.D**

**Un décret du 23 mai 2011 définit la procédure d'élaboration
du PRAD, institué par la Loi de modernisation de l'agricultu-
re (LMA). (art L.111-2-1 du code rural)**

**Le PRAD a vocation à être à la fois un document de référen-
ce et de dialogue, non contraignant.**

A CE JOUR, la CAPEN N'A PAS ETE SOLLICITEE ...

**LAIVES / les travaux de la station inutile
ont commencé...mais on traite toujours aux
pesticides près des captages...!**

HUMEUR

GAZ DE SCHISTES à AUTUN ?

Surmontant le marasme paralysant l'économie locale ;
bravant les oracles défaitistes d'écologistes frileux, de
courageux édiles de l'autunois ont décidé de faire du site
de schistes bitumineux des Télots, près d'Autun, le fer de
lance du renouveau industriel, économique et social de la
Bourgogne !

Avec la relance du charbon dans la Nièvre (1), l'explo-
itation de ce site d'argile carboné, qui a contenu de l'ura-
nium, pourrait rendre son lustre d'antan à une Bourgogne
molle et exsangue :

- En donnant une image de dynamique industrielle innovante, se lançant dans l'inconnu de la fracturation hydraulique : le Morvan ne manque pas d'eau !
- En fournissant l'énergie pour une relance de la consommation et de la liberté de gaspiller :
 - ⇒ pour éclipser le solaire et les économies d'énergie qui brident notre croissance
 - ⇒ pour que chaque morvandiau ait droit à son 4x4 électrique
 - ⇒ pour ne plus dépendre de la forêt : les coupes rases sont possibles, l'avenir est au sapin de Noël qui relance l'emploi et les investissements des fonds de pension
 - ⇒ pour désenclaver le Morvan avec une autoroute et un aéroport international amenant les touristes japonais et chinois au Parc.
- Il n'y a pas qu'AREVA et le PNB en Bourgogne ! Autun peut et doit retrouver son lustre d'antan de « capitale des gaules », ouvrant la voie à un avenir radieux.
- Offrons à TOTAL, grande entreprise française rayonnant sur la planète par son savoir-faire écologique, l'opportunité d'augmenter ses bénéfices !
- Cette initiative participe du « développement durable » : en luttant contre le réchauffement climatique par l'équipement du Morvan en climatiseurs.
- Il renforce la cohésion sociale et la sécurité : Eric BESSON reconduit à la frontière les espèces invasives et chasse les camps de papillons occupant illégalement le site.

Avec nous, dites oui au développement économique de l'autunois et du Morvan ! Enrichissons-nous !
Et vendons l'eau du Morvan à PARIS !

FORUM DEPARTEMENTAL

C'était une « vieille » revendication datant de notre naissance en 2004. Consistant à une rencontre annuelle des associations environnementales, de consommateurs et de l'économie sociale et solidaires sous l'égide du **CONSEIL GENERAL**. Lequel nous a fait connaître son accord de principe, cette manifestation pouvant se tenir à l'automne 2011, à une date et des modalités encore à fixer.



Tentative d'intimidation sur la parution de ce livre ! Info de Générations futures

Contact : www.gaz-de-schiste.fr

Siège social : 7 rue de la Reppe 71370 OIROUX S/Saône

Président :

Thierry GROSJEAN — Courriel : thierry.grosjean5@wanadoo.fr

Secrétaire : evelynejaninet@orange.fr

Informations générales :
reseau.capen71@orange.fr

ASSISES REGIONALES DE L'ENVIRONNEMENT

Dimanche

6 novembre

ST BRISSON



Le rendez-vous annuel de toutes les associations de protection de la nature et de l'environnement de Saône et Loire pour échanger, se connaître, mutualiser

Un espace de rencontre pour les associations bourguignonnes : vers la mise en place d'un réseau régional

BUFFET— STANDS – EXPOS - DEBATS - Invités..

Thème principal : alimentation, agriculture et santé...

Merci de vous inscrire dès à présent auprès de :

evelynejaninet@orange.fr et

thierry.grosjean5@wanadoo.fr

ORGANISATION DE LA CAPEN 2011

Pour répondre à de nouveaux défis, la CAPEN tente d'améliorer son fonctionnement. Ce pari repose sur votre participation individuelle, en fonction de vos capacités. Nous aurons notamment quelques rendez-vous annuels (dont l'Assemblée Générale annuelle, les Assises annuelles départementales, la Conf de presse sur les points noirs...) qui nécessiteront votre participation. Notre légitimité en dépend. Merci de procéder de vous-mêmes à la mise à jour de vos coordonnées et au paiement de votre cotisation. Cela nous aidera à améliorer notre fonctionnement interne.

PROCHAINS-CONSEILS D'ADMINISTRATION

JEUDI 8 SEPTEMBRE

JEUDI 13 OCTOBRE

JEUDI 10 NOVEMBRE

JEUDI 8 DECEMBRE

Ces CA se tiennent à 18H30 dans le préfa près de l'église à GENUILLY et sont ouverts aux adhérents et se terminent par un « mâchon » commun...

VOUS POUVEZ TOUJOURS ADHERER POUR 2011 !

LES ORIENTATIONS MAJEURES DE LA CAPEN 2011



Tchernobyl, Fukushima
Plus jamais ça !

www.sortirdunucleaire.org

BIODIVERSITE 2011 (FORET et mise en place de la TRAME VERTE & BLEUE) — SANTE & ENVIRONNEMENT— AGRICULTURE & ALIMENTATION— PLAN CLIMAT REGIONAL— MISE EN ŒUVRE D'UN RESEAU REGIONAL DES ASSOCIATIONS BOURGUIGNONNES - ACTIONS PESTICIDES/ CHEMINS RURAUX/ RCEA/ Parc National Bresse/ LUTTE ANTINUCLEAIRE....

La CAPEN a besoin de votre adhésion (individuelle ou collective)

CONFEDERATION DES ASSOCIATIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA NATURE - Déclarée le 28 mai 2004 - 24 associations fédérées plus les adhésions individuelles - Affiliée à France Nature Environnement— N° 0712007290

AGREMENT DEPARTEMENTAL DEPUIS JUIN 2011